

Jean Joseph Antoine * de Sarrauton 180/244

né vers 1741 ? dans le nord de l'Europe ("au bord de la Baltique")

ii vers 1793 à Berlin ? (D)

fils de ... de **Sarrauton, "baron de Rioût"** ** 360/488

il épouse vers 1774 (?) *** à Paris (75)

(divorce prononcé le 24 floréal an V (13 mai 1797) ** à Paris 10e (75))

Catherine Félicité Raffeneau 181/245

née le 30 septembre 1756 à Paris (75)

ii le 26 octobre 1805 **** à Chouday (36)

fille de ... **Raffeneau** (1...-<1773) 362=366/490=494 ♀ et de ... **Gagneux** (1...->1785) 363=367/491=495

elle épouse 2) en 1797 (?) à Paris (75) ou à Metz (57)

Charles Joseph Guillaume Lamanière

né le 21 septembre 1746 à Amiens (80)

ii le 3 mars 1807 à Chouday (36) fils de ... **Lamanière**

* Prénommé Louis dans l'acte de mariage de son fils Frédéric "Grand" (*).
Est-ce une confusion avec les prénoms officiels de ce dernier : Jacques Louis ?

** En Charente-Maritime, une baronnie de Rioux (château alors en ruines),
est acheté en 1744 par un riche "François Sarrauton" fournisseur de l'armée.
Pourrai-il être cet ancêtre ? (*une découverte de Nicole Morère-Lafranchi **)

*** Puisque Félicité se serait mariée à 15 ans, avec un homme ayant le double
de son âge. (Voir aussi note * écran 3).

**** Officiellement, d'après le calendrier républicain, le 5 brumaire an IV.

La très gracieuse Catherine Félicité (à moins que ?)

Photo Antoine Seyrig

Enfants (du premier mariage de Félicité Raffeneau, tous nés à Paris) :

- 1) Rose de Sarrauton (~1773 - ~1788) 91/123a
- 2) *Charles Joseph dit* Auguste de **Sarrauton** (02.03.1781 - ~ 1860) 90/122b ♀
il épouse le 03.11.1807 Alexendrine **de Montureux** (1.05.1787 - 30.05.1853) 91/123
- 3) *Jacques Louis dit* Frédéric Grand de Sarrauton (26.06.1782 * - 15.03.1807) 90/122c ** ♂
il épouse le 08.08.1801 Bathilde Lewrling dite Miss (06.07.1784 - < 1837)
- 4) *Etienne Honoré* de Sarrauton (09.10.1785 - 20.03.1809) 90/122d ♂
- 5) Félicité *Honorine* de Sarrauton (03.03.1787 - 07.10.1841) 91/123e
- 6) *Frédéric Marie Joseph dit* Déric de Sarrauton (11.10.1788 - 23.10.1841) 90/122f ♂
il épouse vers 1811 ... de Villebon

Enfant (du deuxième mariage de Félicité Raffeneau, née à Metz) :

- 7) *Joséphine Désirée dite* Zizette Lamanière (07.04.1794 - 16.10.1850) 91/123g

☞ Joseph Antoine de Sarrauton est né, dit la tradition familiale, sur le bord de la Baltique, d'une famille de hobereau allemand ou danois***. Son père porte le titre de "baron de Rioût" ****.

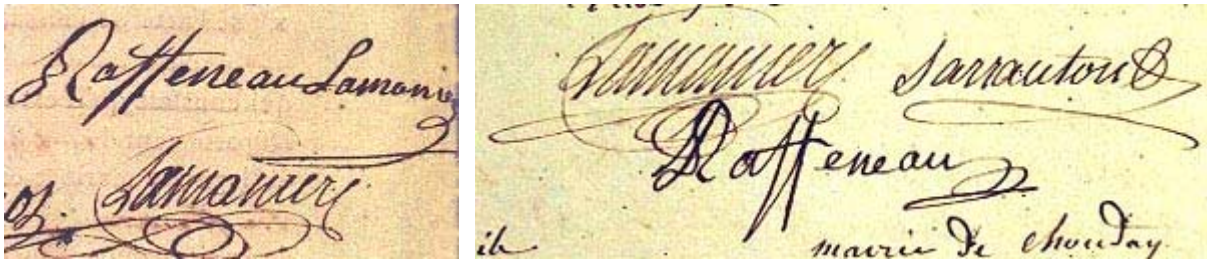
* Baptisé le 27 son frère Auguste indique par erreur, dans ses mémoires, le 17 juin.

** *Jacques Louis dit* Frédéric "Grand" de Sarrauton, troisième enfant de Félicité, se retrouve dans le même ordre généalogique que *Frédéric Antoine Maurice dit* Frédéric "Petit" de Montureux, son cousin germain, troisième enfant de Rose *Geneviève Raffeneau*, ils sont donc également 90/122c, d'où probablement les surnoms de "Grand" et de "Petit".

*** En 1825, un M. de Sarrauton, attaché à la légation du Danemark, cherche à rencontrer Auguste de Sarrauton dont la fille Alinska vient de recevoir le 1er prix de piano du conservatoire de Paris. Ils ne trouvent finalement pas l'occasion de se voir. Serait-ce quelqu'un de la famille ?

**** Peut-être qu'une union de ce *baron* en Allemagne (par une *ascendance féminine*) pourrait expliquer cette tradition ?

Les difficultés financières des débuts de la Révolution ne semble pas la toucher. Elle mène la grande vie à Paris dans son hôtel particulier ou dans sa maison de campagne à Margency. Elle y accueille sa sœur Rose, ruinée par le soulèvement des esclaves de St Domingue et les enfants de cette dernière.



Signatures de Félicité Raffeneau et de Guillaume Lamanière en 1801. Les mêmes avec celle de Frédéric "Grand" de Sarrauton en 1802,

☞ Félicité Raffeneau se lie avec *Charles Joseph* Guillaume Lamanière, de 10.ans plus âgé qu'elle et s'installe avec lui.

Il a une bonne fortune personnelle.

C'est un beau parleur, «*philosophe épicurien*», mais d'une "*probité sévère et à toute épreuve*" et un "*homme du Monde*" ! Il s'entend très bien avec les fils de Félicité.

Pour plus de simplification, le citoyen Lamanière a pris l'habitude de considérer les 5 enfants de sa femme comme les siens *. Ses derniers, qui n'ont pas vraiment de souvenirs de leur vrai géniteur, le prennent pour leur véritable père, et répondent au patronyme de Lamanière.

Le citoyen Lamanière se voit confier le poste de directeur général des équipages militaires, d'abord de l'Armée de la Moselle, puis de celle de Sambre et Meuse, et enfin celle du Rhin. Pour pouvoir mieux suivre les approvisionnements de ces corps d'armées, d'importance cruciale en ces temps de menaces sur les frontières de l'Est, il s'installe à Metz avec sa femme et Déric, l'un des fils de celle-ci.

C'est là que naît leur petite fille Désirée, dite Zizette. Les grands garçons, qui avaient été mis en pension, les y rejoignent en 1795.



☞ Le citoyen Lamanière, malgré son poste haut-placé, est dénoncé par un membre de la Société Populaire qui l'accuse de donner refuge à la jeunesse dorée de Metz qui fuit les persécutions. Le citoyen Duquesnoir, Représentant en Mission, veut donc l'arrêter. En ces temps de suspicion, il n'est pas facile de se défendre contre une telle accusation. Notre directeur des équipages trouve la parade et évite l'arrestation en faisant valoir que s'il est mis en prison, ce qui lui procurerait un peu de repos, il ne pourra être tenu pour responsable des approvisionnements et livraisons, attendus par les armées du Rhin, qui pourraient ne pas être assurés du fait de son absence... Il n'est donc pas incarcéré, mais placé en garde à vue. Les deux gendarmes qui assurent sa garde deviennent très vite des espèces d'ordonnances d'appoints, tout heureux de cette sinécure qui leur permet d'éviter, pendant plusieurs semaines, la vie plus austère de la caserne.

Curieusement, et contrairement à ce qui se pratique à l'époque, le citoyen Lamanière ne tire aucun profit de son poste d'administrateur. Au contraire sa fortune, dont il ne prend pas grand soin, s'amoindrit considérablement. En 1798, il démissionne de l'armée et rejoint son épouse à Paris, rue Montholon, où elle mène grand train, fait de grandes invitations, va au théâtre...

☞ Au début du Premier Empire, la folle prodigalité des années précédentes a englouti la plus grande partie de leurs fortunes qui se constituaient essentiellement dans les intérêts de 100 000 francs placés dans une banque et les revenus d'une propriété dans le Berry. Il faut renoncer à l'hôtel parisien, et renvoyer les domestiques.

* Cela évite peut-être aussi aux jeunes gens d'être inquiétés comme fils d'émigré, traître à la nation. Félicité et Guillaume décident de régulariser leur situation vers 1797 après que Félicité ait obtenu le divorce.

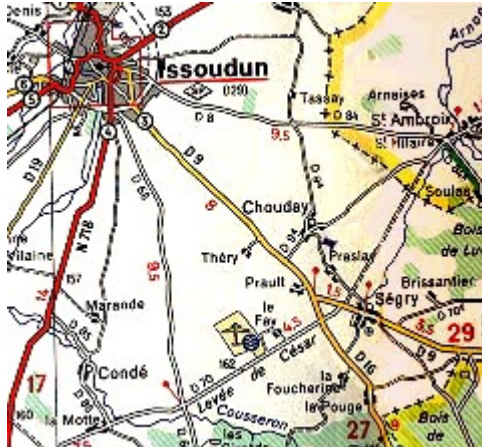
Le château de Chouday, à Chouday, près d'Issoudun (36),

demeure de Félicité **Raffenau 181/245** (~1741 - 1793)
épouse de Guillaume Lamanière* (1746 - 1807)
et de ses enfants, en particulier
Auguste (de) **Sarrauton 90/122** (1781 - >1860)

* Il s'agit du second mari de Félicité Raffenau le premier, Joseph Antoine de Sarrauton, émigré dès le début de la Révolution, ayant disparu.



Le "Château"
de Chouday,
vue de la grille
d'honneur



Détail de la carte michelin n° 68 au 1/200 000^e

α Chouday est un petit village agricole, à 8 km au sud-est d'Issoudun, dans le département de l'Indre.

Le château, qui existe toujours, se trouve sur la route de Chouday à Ségry, près du hameau de Praslay. Sa grande toiture et les beaux arbres de son parc s'aperçoivent facilement depuis la D 9A qui conduit au village, au-dessus des immenses champs de blés ou de lentilles. En effet, cette région du Berry est célèbre pour ses délicieuses lentilles vertes.

A moins de 500 m derrière le château, l'antique voie romaine, appelée la *Levée de César*, passe à travers champs.

α Le château lui-même est difficile à dater. Il a été remanié à maintes occasions. Ses deux tours d'angles, aux toits coupés, rappellent les fonctions défensives des anciens châteaux-forts, de même que les murs très épais du bâtiment.

Cela remonte-t-il au XV^e ou au XVI^e ?

Est-ce les restes d'une construction primitive antérieure ?

Un document de 1461 précise qu'il appartient à un certain Jean Chevrier, seigneur du village, et habitant d'Issoudun, dont le père a été anobli.

En 1625, le château est propriété des Barbançois, grande et ancienne famille berrichonne.

α Il est acheté vers 1688 par Philippe Amable Barranton, qui vient d'acquérir la seigneurie de Chouday. C'est l'occasion de faire un état des lieux.

Côté cour, fin XVII^e
du château,
et une des tours d'angle tronquées.



Le château est plutôt mal en point... :

Il faut refaire les portes et les fenêtres au rez-de-chaussée, carrelages et cheminée à l'étage, plancher et toiture au grenier.

Le jardin et la basse-cour sont envahis de ronces et d'épines, les bâtiments des métairies ne valent pas mieux...

Son nouveau propriétaire entreprend un grand chantier de réparations mais aussi d'aménagement pour le mettre au goût du jour. Certains éléments de la façade de la maison de maître rappellent la mode du XVII^e et doivent provenir des travaux de remise en état du bâtiment. Cela se remarque à la recherche de symétrie, au toit imposant percé deux fenêtres aux encadrements de pierre de style Grand Siècle...

Il ne reste ainsi avec Félicité, dans la vieille maison, que Déric, le plus jeune fils de Félicité, son mari, ses deux filles et sa nièce.

Sa sœur Rose est décédée à Issoudun en 1799 * et Madame Lamanière tombe gravement malade et meurt au printemps 1805. Elle est suivie deux ans plus tard par M. Lamanière. Ils sont enterrés tous deux dans le cimetière du village. Leurs enfants et leur nièce abandonnent alors la vieille demeure après avoir vendu la plus grande partie du mobilier restant.

...Là, il y a de nouveau un trou dans l'histoire du château...

☒ C'est en 1883 que Jean Baptiste Jacquet achète le château et 3 ha de terres pour 25 000 francs au baron de Mackau **.

C'est un bâtiment laissé à l'abandon que récupère M. Jacquet. La belle rampe de fer forgé qui ornait l'escalier d'honneur a disparu, ainsi que toute une aile de château. Mais la maison est désormais entretenue et reprend vie.

Elle reste entre les mains d'une même famille d'exploitant agricole qui l'habite et cultive les terres avoisinantes. En effet, à Jean-Baptiste Jacquet et à son épouse née Jolivet, succède leur fille Amandine et son mari, Paul Pascal, puis leur fils Jean Pascal et son épouse Odette Baran. Il est aujourd'hui (2002) habité par Monique Pascal et son mari Alain Lancement et par une de leurs enfants qui a repris l'exploitation. Elle habite l'autre partie de la maison avec son mari et ses enfants.

* Son mari, M. Vieron a quitté la région.

** Député parisien qui ne réside plus sur place.

Le village de Chouday vu du château.



Photos : Mathilde de Ferrière, juillet 2001.